



# Le Lien

Bulletin municipal officiel de Donnemarie-Dontilly n° 98 – janvier 2012



Mes Chers concitoyens,

L'année achevée a été dure et nous commençons **2012** dans l'incertitude : l'activité économique s'essouffle et menace nos emplois, l'école voit ses moyens mis en cause, l'accès aux soins est de plus en plus complexe, la précarité s'installe.

Dans le même temps, la réforme des collectivités territoriales et son mode d'accompagnement par l'Etat, en ne garantissant pas aux communes rurales les ressources suffisantes et pérennes pour assumer leurs compétences, conduisent à renforcer les inégalités entre les territoires et à détruire cet échelon de proximité indispensable.

**2011** a été placée sous le signe de la solidarité et du développement concerté. Comme en témoigne l'activité croissante de notre centre communal d'action sociale ou *rait d'Union du Montois*, à travers l'accompagnement conduit auprès de ceux qui se battent au quotidien pour renforcer le lien social.

**2011**, ce fut aussi successivement :

- L'ouverture d'un accueil public et d'un secrétariat rénové pour notre mairie,
- L'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe de maternelle,
- L'ouverture de notre nouvelle gendarmerie.

En parallèle, nous avons travaillé à la recherche de solutions de financement en sollicitant nos partenaires (Conseil Général, Région) et mobilisant ces différents services ; des projets à l'échelle de notre commune mais aussi des projets structurants pour notre canton où le souci du développement économique et touristique rejoint la réflexion sur le devenir des locaux de l'ancienne gendarmerie.

**2011** c'est aussi 120 000 euros de voirie (Avenue du Ralloy, sente Aimé Césaire, rue Marius Billard, Chemin des Fourneaux...), des mises à niveau dans les bâtiments ou l'éclairage public et les soutiens aux associations culturelles, sportives ou de loisirs.

**Pour ce début 2012**, c'est d'abord un grand plaisir pour moi, au nom du conseil municipal et des membres du Centre Communal d'Action Sociale, de vous souhaiter une année riche de bonheur et de fraternité.

**2012**, c'est 5 week-end en janvier, 29 jours en février et 4 dimanches d'élections. Pour notre commune, c'est la concrétisation d'une action vitale avec la mise en service, à l'automne, de **l'interconnexion en eau potable** des communes de Donnemarie-Dontilly, Luisetaines, Mons-en-Montois, Paroy, Sigy,

Thénisy et Vimpelles. Ce sont quatre années d'études, 1 an de travaux, 20 km de conduites, le franchissement de 14 ouvrages d'art, 5.5 millions d'euros subventionnés à 80%.

**C'est aussi**, la consolidation du programme voirie et la présentation à la population du projet de réhabilitation du Boulevard du Nord et de la rue Champeaux, en l'articulant avec un contrat triennal de voirie et dont les travaux s'étaleront sur la période 2013/2015.

**C'est enfin** le projet de réaménagement des places de centre bourg et la rénovation de la cantine de l'école élémentaire, par le biais d'un Contrat Contact conclu avec le Conseil Général pour près de 400 000 euros.

Je compléterai ce rapide tour d'horizon en évoquant la question des finances ; nous avons la volonté de conserver une situation financière saine en maîtrisant notre pression fiscale ; la voie est étroite dans une période où le désengagement de l'état, nous impose des charges plus importantes et où il nous faut chercher des partenaires financiers qui gardent le sens de l'intérêt général en accompagnant nos projets de développement.

**Pour conclure**, qu'il me soit permis ici de saluer le travail de nos agents publics, largement sollicités lors de cette période difficile : merci à ceux qui instruisent nos enfants, soignent nos familles, embellissent nos parterres, entretiennent nos locaux et nos espaces publics, font respecter nos lois et préservent nos droits.

Merci également à tous les conseillers municipaux et à leurs familles, adjoints et délégués qui travaillent pour notre commune ; merci aux bénévoles et aux associations ; merci à ceux qui nous soutiennent en nous aidant à prendre soin de notre commune ; merci à ceux qui illuminent leurs maisons, fleurissent leurs balcons et leurs jardins ; merci aux commerces et aux services qui continuent de s'installer. Je profite de cet instant pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau traiteur installé Avenue de Champabon, au groupe Casino, aux successeurs de la maison VACHER, à notre magasin de bijoux fantaisies, à notre nouveau boucher, notre nouveau coiffeur, ... et à tous ceux qui font le pari de l'artisanat et de la micro entreprise.

Merci à vous tous qui participez à faire de notre commune un lieu de solidarité et de fraternité et excellente année 2012.

Serge Rossière-Rollin,  
Maire de Donnemarie-Dontilly,  
Vice Président de la Communauté de  
Communes du Montois

**FIXATION DU TAUX ET DES  
EXONERATIONS FACULTATIVES EN  
MATIERE DE TAXE D'AMENAGEMENT  
COMMUNALE**

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :  
⇒ d'instituer le taux de 5 % sur l'ensemble du territoire communal,  
⇒ d'exonérer en partie en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

- Dans la limite de 50 % de la surface excédant 100 m<sup>2</sup>, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation ; (logements financés avec un PTZ+).

Ce taux s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

**SUPPRESSIONS ET CREATIONS POSTES  
D'ADJOINTS TECHNIQUES  
DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Le Conseil Municipal, décide :  
⇒ la suppression d'un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 16 h 30,  
⇒ la suppression d'un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 8 h,  
⇒ la suppression d'un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 19 h,  
⇒ la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 10 h 30,  
⇒ la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 23 h,  
⇒ de demander à Monsieur le Maire de déclarer les vacances de poste au Centre de Gestion et de prendre ensuite les arrêtés correspondants.

**CONTRATS D'ASSURANCE  
DES RISQUES STATUTAIRES**

Le Maire expose l'opportunité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en

vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

- que le centre de Gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques.

La commune charge le Centre de Gestion de souscrire pour son compte des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités territoriales intéressées selon le principe de la mutualisation.

Les caractéristiques de ces conventions seront les suivantes :

- durée : 4 ans à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2013
- régime du contrat : capitalisation.

**DUREE D'AMORTISSEMENT  
DES VITRAUX**

Monsieur le Maire précise qu'une commande de rénovation des vitraux de l'église de Donnemarie, prévue financièrement au budget 2011, a été lancée et qu'il conviendrait d'amortir ensuite ce bien,

Il rappelle que l'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- ⇒ d'amortir les rénovations ou créations de vitraux sur une durée de 30 ans
- ⇒ de charger Monsieur le Maire de faire le nécessaire.

**TARIFS ADHESION BIBLIOTHEQUE**

Considérant que les tarifs sont inchangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, ils seront augmentés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, à savoir :

- ⇒ moins de 18 ans : 3.00 €
- ⇒ plus de 18 ans : 6.00 €
- ⇒ Scolaire et parascolaire : pas d'adhésion
- ⇒ Associations : adhésion à titre individuel.

## **PARTICIPATION AU SERVICE AIDE A DOMICILE BASSEE MONTOIS**

Vu la demande formulée par le Service Aide à Domicile Bassée-Montois, dont le siège social est à Bray-sur-Seine, et son intervention dans la commune

Le Conseil Municipal décide de verser à l'Association Service Aide à Domicile Bassée-Montois :

- ⇒ 500.00 € pour l'année 2010
- ⇒ 500.00 € pour l'année 2011.

## **REPAS DES ANCIENS**

Le Conseil Municipal fixe le tarif lors du repas des Anciens à 39 € pour les personnes « conjointes » âgées de moins de 65 ans, pour les conseillers municipaux, les membres du CCAS et les personnes accompagnant une personne de plus de 65 ans domiciliée dans la commune

- Dit que le prix restera inchangé tant qu'une nouvelle délibération ne sera pas prise.

## **DIVERS**

### **COMMISSION « PLAN DE CIRCULATION »**

Afin de gérer au mieux la circulation à l'intérieur de la commune ainsi que le stationnement, Monsieur le Maire propose que quelques conseillers s'occupent plus spécialement de ce dossier.

Il demande qu'un plan de circulation soit remis en juin 2012.

Les conseillers intéressés sont :  
MM. FISTON Joseph, GRISSETTO Michel, GIRAULT Pascal, PASCUAL MARTIN Thierry, BORZUCKI Jean-Claude, TOUBLANC Mickaël, LAURENT Philippe, Mme JOYEUX Marie-Paule, MM. DUL Paul et MOREL Frédéric.

### **INSTAURATION D'UN COMPTE EPARGNE TEMPS**

Le Maire indique qu'un agent a demandé l'instauration d'un compte épargne-temps pour le personnel de la collectivité.

Ce compte permet à son titulaire d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Il est ouvert à la demande expresse, écrite, et individuelle de chaque agent, qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés. L'alimentation du compte épargne-temps doit être effectuée par

demande écrite de l'agent avant la fin de chaque année civile.

Il indique également que la commune est tenue d'ouvrir le compte épargne-temps au bénéficiaire du demandeur dès lors qu'il remplit certaines conditions. Les nécessités de service ne pourront lui être opposées lors de l'ouverture de ce compte mais seulement à l'occasion de l'utilisation des jours épargnés sur le compte épargne-temps.

Des règles de fonctionnement seront à déterminer :

- Les jours de repos compensatoires,
- Délai de préavis à respecter par l'agent pour informer l'employeur de l'utilisation d'un congé compte épargne-temps,
- Nombre de jours pouvant alimenter annuellement le compte épargne-temps
- Délai à respecter pour formuler la demande annuelle d'alimentation du compte épargne-temps,
- Instauration ou non d'une option pour l'agent d'indemniser les jours épargnés ou de les prendre en compte au sein du régime de retraite additionnel dans la fonction publique.

A l'issue de la fixation des règles de fonctionnement, le Comité Technique Paritaire sera saisi.

### **LETTRE-REPONSE DU SMETOM**

Monsieur le Maire rappelle que, lors du dernier conseil, les problèmes de collecte des ordures ménagères avaient été soulevés :

- Poubelles détériorées
- Les joints des véhicules de collecte devaient être remplacés car du liquide s'échappait des camions
- Dans certains quartiers, le double système de collecte perdurait
- Les conventions pour la mise en place des conteneurs semi-enterrés n'ont pas été suivies d'effet.

Un courrier avait été adressé à Monsieur le Président du SMETOM relatant ces observations.

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du courrier réponse de Monsieur Ghislain BRAY, Président, lequel, à notre grande surprise, ne constate aucune difficulté particulière.

## Conseil Municipal du 26 décembre

### CREATION POSTES A L'ECOLE MATERNELLE DE LA BUTTE SAINT-PIERRE

Vu la délibération du Conseil Municipal de Donnemarie-Dontilly en date du 30 juin 2011 demandant la dissolution du SIVU DU RPI de Gurcy-le-Châtel, Meigneux, Donnemarie-Dontilly avec notamment l'intégration du personnel SIVU dans le personnel communal,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 7 juin 2011 acceptant la dissolution du syndicat demandée par les communes adhérentes,

Vu l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2011 portant dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du R.P.I. de Gurcy-le-Châtel, Meigneux, Donnemarie-Dontilly,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE la création des postes suivants :

- ⇒ 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- ⇒ 2 postes d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1<sup>ère</sup> classe à temps incomplet, durée hebdomadaire : 31 h 30,
- ⇒ 1 poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps incomplet, durée hebdomadaire : 31 h 30.

## Conseil Municipal du 5 janvier

### INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE (IAT)

En raison de la l'intégration par mutation de l'ensemble du personnel du SIVU,

Le Conseil Municipal modifie la délibération du 22/09/2011 concernant les indemnités d'Administration et de Technicité (IAT) de la manière suivante, avec date d'effet au 01/01/2012 :

Filière	Grade	Fonctions ou service (le cas échéant)	Montant de base annuel	Coefficient multiplicateur
Police	Garde-champêtre ppal		464.32 €	4
Administrative	Adjoint Adm.ppal 2 <sup>e</sup> cl.		469.70 €	8
	Adj Adm. 2 <sup>e</sup> classe		449.33 €	5
Animation	Adj. d'animation 2 <sup>e</sup> cl.	Accueil de Loisirs	449.33 €	8
Culturelle	Adj. Patrimoine 2 <sup>e</sup> cl.	Bibliothèque	449.33 €	4
Sociale	ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	Ecole maternelle	464.32 €	4
Technique	Adj. Tech. Ppal 1 <sup>ère</sup> cl.		476.13 €	4
	Adj. Tech. 2 <sup>ème</sup> cl.		449.33 €	4

### ACQUISITION D'UN BIEN PAR VOIE DE PREEMPTION

**Vu** la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 8 décembre 2011, adressée par Maître FAGNIER notaire, en vue de la cession de parcelles de terre au lieu-dit « Les Soraises », appartenant aux consorts BOURON, cadastrées :

- section D n°312 d'une superficie de 2 a 02 ca
- section D n° 328 d'une superficie de 12 a 46 ca
- section D n° 329 d'une superficie de 17 a 84

**Considérant** que les parcelles D n° 328 et D n° 329 sont des parcelles destinées à desservir l'ensemble de la zone 2AU ; zone à urbanisation future,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir par voie de préemption ces parcelles.

⇒ La vente se fera au prix principal de **15 000.00€**, indiqué dans la déclaration d'intention d'aliéner. Le service des Domaines sera saisi pour l'avis sur le montant indiqué.

⇒ Un acte notarié constatant le transfert de propriété sera établi par Maître FAGNIER.

⇒ Le règlement de la vente interviendra dès signature de la présente vente par les parties.

⇒ Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

### CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Le Conseil Municipal institue une régie d'avances auprès de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, installée à la mairie de la commune de DONNEMARIE-DONTILLY, elle fonctionne toute l'année.

La régie paie les dépenses par chèque tiré sur le compte de dépôt de fonds au Trésor dont le montant maximum d'avance est de **2 000 €**.

### DON A LA COMMUNE

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une lettre émanant de Monsieur LAURENT Philippe, domicilié 1 rue de la Glacière à DONNEMARIE-DONTILLY, faisant donation à la commune d'une parcelle de terre Section D n° 827 au lieu-dit «le Champ du lièvre » d'une contenance de 2 a 55 ca pour l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, (*M. LAURENT n'ayant pas pris part au vote*) :

- Décide d'accepter ce don dans les conditions exposées ci-dessus.
- Donne délégation à Monsieur le Maire à l'effet de signer les documents nécessaires et notamment l'acte administratif.

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Vu le devis de l'Entreprise SETA concernant la pose d'un fourreau pour l'extension de l'éclairage public avenue de Ralloy comprenant sur 170 mètres linéaires,

Le Conseil Municipal a décidé la réalisation des travaux pour un montant de **6 630.00 €** et sollicité auprès du Syndicat d'Electrification la subvention correspondante.

### DEMANDE D'AIDE FINANCIERE FESTIVAL « ENCRE VIVES »

Le nouveau Festival « Encres Vives », porté par l'Association Les Après-midi de Saint Loup, consiste à présenter sur une durée d'une semaine, des animations dans les villages et d'en profiter pour mettre en valeur les initiatives qui existent déjà : cinéma-débat, théâtre interactif, lecture-concert, café-rencontre, ateliers pour les élèves,

interventions d'auteurs et d'illustrateurs dans les écoles,

Vu le programme présenté dans le Montois : projection d'un film le 9 mars 2012 au cinéma de Mons, intitulé « *Dans les pas de Paul-Emile VICTOR, l'aventure polaire* » suivi d'un débat avec les élèves du Collège du Montois animé par Stéphane VICTOR, son fils,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une aide financière de **250 euros** à l'Association Les Après-Midi de Saint Loup.

### AIDES FINANCIERES POUR PROJETS PEDAGOGIQUES COLLEGE DU MONTOIS

Vu les projets scolaires présentés par le Collège du Montois à savoir :

- 5 jours à Barcelone pour les 3<sup>ème</sup>
- 4 jours en Auvergne pour les 4<sup>ème</sup>
- Voyage en Italie pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, alloue au Collège du Montois **1 200 €** soit 400 € par voyage.

### AIDE FINANCIERE POUR PROJET PEDAGOGIQUE ECOLE DE L'AUXENCE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé pour les 52 élèves de CM2, dans le cadre de leur programme d'histoire, d'effectuer une sortie pédagogique à Verdun sur 2 jours, pour un coût global de 4 253 €. Une subvention de **1 200 €** leur est allouée.

### AIDE FINANCIERE AU CFA INTERPRO DE L'AUBE

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une lettre du CFA Interpro de l'Aube sollicitant une subvention communale visant à améliorer la qualité générale de leurs services et permettre l'insertion professionnelle des jeunes qui leur sont confiés. Un jeune de la commune est en apprentissage de BP Cuisine dans cet établissement. Une subvention de **62 €** leur est allouée.

## DIVERS

Monsieur le Maire précise :

⇒ Travaux d'hiver envisagés avec les services techniques :

- Réfection des sanitaires de la salle polyvalente
- Remise en état de l'ancien secrétariat de mairie
- Travaux d'aménagement de la bibliothèque

⇒ le nettoyage de la stèle du monument aux morts de Donnemarie sera entrepris au printemps, la remise en peinture des noms figurant sur le monument sera à prévoir.

Madame BAILLIN intervient pour signaler :

⇒ l'assemblée générale du Trait d'Union le 24 janvier à 18 h 30 en mairie,

⇒ Une prochaine réunion avec la nouvelle directrice de la Maison des Solidarités de Provins est programmé avec notamment la mise en place d'un conventionnement entre le Trait d'Union, la Commune et les Associations,

⇒ L'exposition de la ville aura lieu le 26 mai 2012 et aura pour thème tout ce qui touche à la généalogie.



### Naissances

REMBRY Maxime, 16 rue Charles Presgurvic, le 8 octobre ; CATHELINEAU Nohan, 9 chemin des Veillères, le 28 octobre ; DROUILLOT Léa, 2 rue Champeaux, le 3 novembre ; MOREAU Hugo, 14 A Chemin des Fourneaux, le 14 novembre ; RENAUX Nathan et RENAUX Timéo, 5 Impasse de la Vanne, le 15 novembre ; BOULANGER Louise, 41 Avenue de Champabon, le 23 novembre ; LIAUTY Hélyan, 4 rue du Montpensier, le 5 décembre ; YANIK Ilhan, 15 Avenue de Champabon, le 5 janvier ; THOMAS Benjamin, 16 Avenue du Ralloy, le 5 janvier ; PEREIRA Ethan, 10 rue Marie Chaubart, le 14 janvier.

### Décès

COLLIGNON Yvonne Vve CANLET, 12 rue du Parc, le 4 novembre ; ANDRE Marcel, 16 bis rue Marius Billard, le 4 décembre ; PASQUIET Pierre, 13 rue Marie Chaubart, le 20 décembre ; FEVRIER Jeanne Vve TRUCHOT, 12 rue du Parc, le 29 décembre ; SIMONNEAU Bernard, 50 Boulevard du Nord, le 31 décembre ; MORANIEC Hedwige Vve GRAMAIN, le 31 décembre ; BOURG Jean-Charles, 13 chemin des Fourneaux, le 16 janvier.

## Bibliothèque municipale « Aimé Césaire »

(01.60.58.44.60)

Lundi : 10 h - 12 h - Mercredi : 10 h - 12 h et 15 h - 18 h 30

Vendredi : 15 h - 18 h 30 - Samedi : 10 h - 12 h

### EXPOSITIONS

Les usagers de la bibliothèque ainsi que les élèves des écoles ont pu découvrir deux expositions prêtées gracieusement par la Médiathèque Départementale de Seine-et-Marne.

#### ✚ « Comment un livre vient au monde »

tiré du livre du même nom (texte d'Alain SERRES, image de Zaü) novembre 2011.

13 panneaux retracent tout le cheminement de la création du livre « Sous le grand banyan » de Jean-Claude MOURLEVAT, illustration de Nathalie NOVI. Le 14<sup>ème</sup> propose un questionnaire retraçant chacune des étapes de la naissance d'un livre.

#### ✚ « Mon beau soleil » de Natali FORTIER, décembre 2011

L'auteur de ce livre, offert aux enfants nés ou adoptés en 2009, est également sculpteur. Elle a fait rencontrer ses petits lecteurs et certains personnages de son livre en les fabriquant en papier mâché.

Preuve que la lecture n'est pas la seule utilisation que nous pouvons faire d'un livre !

**Visite**

Le 18 novembre, Monsieur Vincent EBLE, Président du Conseil Général, est venu découvrir la bibliothèque « Aimé Césaire » et son équipe. A cette occasion, il a été offert 4 ouvrages publiés par le Conseil Général de Seine-et-Marne :



- ✓ Le château de Blandy-les-Tours, préface de Jean FAVIER,
- ✓ Atlas de la flore sauvage de Seine-et-Marne,
- ✓ Le corps des anges - Actes de la journée d'étude sur les pratiques funéraires autour de l'enfant mort au Moyen-Age,
- ✓ Reconvertir le patrimoine - Cahier Jean Hubert 4 - Rencontres départementales du patrimoine de Seine-et-Marne,

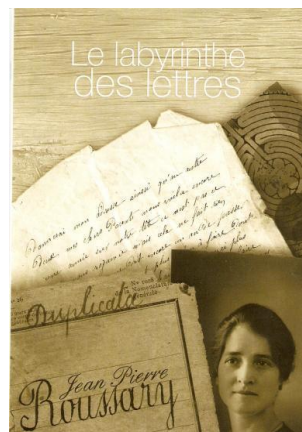
**MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE****« L'harmonie »**

Tirée de La république Marseille réalisé par Denis GHEERBRANT, la projection a attiré les inconditionnels du film documentaire. Le réalisateur n'a malheureusement pas pu être présent mais la présence de Daniel KUPFERSTEIN et de Marion LARY, deux documentaristes d'ADDOC (Association Des cinéastes Documentaristes) a permis de mieux comprendre les problématiques liées à cette spécialité.

**« Le labyrinthe des lettres » de Jean-Pierre ROUSSARY**

A l'occasion de la sortie de son livre « Le labyrinthe des lettres », Jean-Pierre ROUSSARY, auteur donnemarien, est venu présenter la fabrication de son livre effectuée par les élèves de dernière année de Bac-Pro imprimerie du lycée André Malraux de Montereau-Fault-Yonne.

Deux enseignants ayant encadré le projet, Messieurs Frédéric GOIX et Pascal PARIS, ont apporté les informations techniques lors de cette soirée projection-dédicace.

**PROCHAINS RENDEZ-VOUS**

**Exposition 9 au 29 mars**, d'Anne BERTIER, auteur de « Mercredi », livre qui a été offert par le Conseil Général de Seine-et-Marne et la Caisse d'Allocations Familiales lors de l'Opération « Premières pages » aux enfants nés ou adoptés en 2010.

**Premières pages** Reconduction de la manifestation pour l'année 2012.

Le livre « Une chanson d'ours » de Benjamin CHAUD sera remis, sur présentation du bon nominatif de retrait, lors d'un goûter conté le **mercredi 2 mai 2012 de 9 h 30 à 10 h**.

Les ouvrages non réclamés à la manifestation pourront être retirés après cette date aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

**Nouvelles ressources numériques**

La Médiathèque Départementale de Seine-et-Marne propose aux adhérents des bibliothèques du département un accès gratuit à un éventail de ressources numériques notamment :

- Bibliomédias : plate-forme de musique en ligne pouvant être écoutée dans son intégralité,
- ArteVod – Univerciné : plate-forme de cinéma, de documentaires et d'émissions télévisées,
- Numilog : librairie numérique à télécharger...

Une soirée d'informations pourra être programmée en fonction du nombre de demandes.

L'équipe

## Maison de Retraite Le Clos Fleuri

L'année 2011 a marqué des changements au Clos Fleuri, notamment par l'arrivée de Madame Catrix, directrice depuis le 14 décembre et de nouveaux agents.

Mme Pérot Fabienne, cadre de santé et Mme Goyer Laurence, animatrice, ont pris leur fonction au 1<sup>er</sup> juillet et enfin, Mme Le Cam Elisabeth, psychologue, a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre à temps partiel.

Le Clos Fleuri est un E.H.P.A.D. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) où l'ensemble du personnel travaille en ayant pour objectifs :

- d'apporter du bien-être dans le quotidien des résidents
- de maintenir leur autonomie
- de valoriser leurs capacités

Le Clos Fleuri est avant tout un lieu de vie.

Afin de poursuivre ces objectifs, vous pouvez offrir de votre temps et partager vos compétences, vos connaissances dans divers domaines : chant, modelage, jardinage, couture, etc...

En ce début d'année, Madame Catrix, l'ensemble du personnel et les résidents vous souhaitent une bonne et heureuse année 2012.

Laurence,  
animatrice du « Clos Fleuri »



## Quelques souvenirs de 2011



## REMISE DU BREVET DES COLLEGES



Chaque année, la remise des diplômes du brevet des collèges donne lieu à une cérémonie au collège du Montois.

Jeudi 24 novembre, ce sont 93 élèves qui, sous les acclamations de leurs pairs et de leurs parents dans un amphithéâtre plein à craquer, sont venus chercher leur diplôme mais également les cadeaux remis par le Conseil Général, la Communauté de Communes du Montois et la Mairie de Donnemarie-Dontilly.

D. Vo Van

## INAUGURATION DE LA GENDARMERIE

Vendredi 18 novembre, la nouvelle gendarmerie de Donnemarie-Dontilly a été inaugurée par Vincent Eblé, Sénateur, Président du Conseil Général de Seine-et-Marne. A ses côtés Pierre Monzani, Préfet, Denis Favier, Général de corps d'armée, Serge Rossière-Rollin, Maire de Donnemarie-Dontilly ainsi que le Colonel Francis Formell. Après la visite de l'espace d'accueil et des bureaux, les officiels ont pu découvrir les logements des gendarmes, du studio au trois pièces.



## ON A FRAPPE "LES TROIS COUPS" A DONNEMARIE

### Le 22 octobre : « ils s'aiment »

La reprise de la pièce de théâtre « ils s'aiment » a rencontré un vif succès lors de son passage dans la commune. En effet, une centaine de personnes ont répondu présent et sont venues se divertir durant 1 h 20 à l'écoute de cette pièce interprétée par Christel Stern et Christophe Rouleau.

Ils nous ont, d'ores et déjà, donné rendez-vous à l'année prochaine pour nous présenter la suite de cette pièce.



### Le 7 janvier : « le vol de l'albatros »

La compagnie des Z'humbles nous a proposé « la danse de l'albatros » une comédie-satire des petites misères et gros travers de l'âge mur. Une cinquantaine de personnes se sont déplacées. Elles ont apprécié le talent des quatre interprètes tout à fait à l'aise dans leur rôle et qui ont su les divertir.

P. Girault

## UN ENFANT, UN JOUET 2011



Cette année, la commune s'est associée à l'opération « un enfant, un jouet » organisée, par le club Top moto 77 de Provins et la Croix Rouge. Le rendez-vous était donné Place des Jeux. Le cortège était composé d'environ 200 motos. C'est au milieu de ces motos plus belles les unes que les autres et dans un rugissement important de moteurs que se déroula la collecte des jouets. Nous remercions les habitants de Donnemarie-Dontilly qui ont été particulièrement généreux pour cette première année de participation.

P. Girault

## LE 17 DECEMBRE DONNEMARIE A ACCUEILLI LE PERE NOEL



Une fois de plus le Père Noël n'a pas oublié Donnemarie-Dontilly. Il nous a donné rendez-vous à la salle Polyvalente pour assister à un spectacle « le Noël d'Alice » qui a enchanté petits et grands.

Pour terminer ce magnifique après-midi, un goûter a été offert à tous les enfants qui étaient enchantés d'avoir rencontré le Père Noël.

## DECORATION DE LA HALLE DU LAVOIR ET DE LA COMMUNE



Comme à l'accoutumée en cette période de fêtes, vous avez remarqué que notre village a endossé son habit de lumière. La halle s'est transformée en atelier du Père Noël et le lavoir de la rue de la Porte de Melun, en crèche pour quelques semaines.



Nous remercions tout particulièrement Mme Vinardi et M. Vernin pour la décoration de la halle et également Mme Bourg et sa famille, pour celle du lavoir. N'oublions pas nos employés communaux pour les guirlandes dans la commune et sur la Place des Jeux.

Nous remercions également tous nos concitoyens qui comme chaque année, décorent leur habitation et contribuent à ce que notre village ait un véritable air de fête en cette fin d'année.

Merci à vous tous.

## CONCERT DE NOEL DU CHOEUR DU MONTOIS ET DU PROVINOIS

Le concert de Noël offert par la commune s'est déroulé le 21 décembre. Les morceaux choisis ont permis à l'assistance de voyager à travers le monde, le temps de ce récital.

Fabrice Sansonetti, Chef de chœur, se promenant dans la travée de l'église, a invité à faire chanter aux spectateurs *Minuit Chrétien, Vive le vent...*  
Des applaudissements réciproques conclurent le récital.

L'assistance fut cordialement invitée à la mairie, pour boire un vin chaud et déguster des gâteaux confectionnés par les membres de la Chorale.

P. Girault



A.Cré.Dé.Pô.

VITRAUX,  
PHASE 1

Suite à une commande votée en Conseil Municipal, Mme Eveline Bonnet, maître verrier de Mons-en-Montois, agréée des Monuments Historiques, a pu réaliser au premier semestre 2011 un état des lieux des vitraux en place de l'église de Dontilly et l'inventaire des panneaux et résidus en vrac retrouvés dans sa sacristie.

Si les quelques manques dans les vitraux en place permettent d'envisager une restauration classique qui les remettra en valeur, notamment les 3 baies géminées de l'abside et les rosaces qui les surplombent, il en va autrement des panneaux retrouvés pliés ou des découpes en vrac, qui ont fait l'objet d'un tri par thème, format, et couleurs demandant des compétences de spécialiste et de longues heures à résoudre des puzzles multiples sur les tables lumineuses dressées dans l'église. Un grand merci aux bénévoles d'A.Cré.Dé.Pô. et aux amis de passage qui ont donné quelques heures de leur temps pour aider Mme Bonnet, à la passion communicative.

Malgré les difficultés, le résultat est là : sur 50 panneaux retrouvés, qui peuvent être complétés par des verres et des plombs neufs, une vingtaine provient de l'église de Donnemarie, une autre vingtaine pouvant être remplacés dans des baies neutres ou dégradées

de l'église de Dontilly, et une dizaine d'origine inconnue pouvant être remaniés aux dimensions de certaines baies vides. Un inventaire avec traçages exacts ou affectations possibles a donc été dressé et remis à la Municipalité, et les 50 panneaux ont été classés dans un meuble à 20 tiroirs conçu et réalisé par nos soins.

Une première conséquence de ce travail d'inventaire, de traçage et de conservation a été de réaliser, à partir du devis global de Mme Bonnet, un dossier de demande de subvention privée accompagné d'un dossier de presse, que nous avons déposé à l'agence locale de notre banque. Cette demande porte sur la restauration de la baie géminée principale de l'abside (*photo*) et de sa rosace, elle devrait être présentée à une première commission d'attribution, début d'année 2012.

Une seconde conséquence, indirecte, a été une commande de la Municipalité à Mme Bonnet pour une première restauration de 3 panneaux de l'église de Donnemarie retrouvés à Dontilly.

Traiter le reste des vitraux et vitrages de Dontilly ne sera possible qu'avec un financement important grâce à des legs, donations, mécénat privé, subvention des Pouvoirs Publics (in contrat C3D par exemple) ou souscription publique par la Fondation du Patrimoine, ces 2 dernières sources devant obligatoirement résulter du montage d'un projet global orchestré par un architecte agréé. Néanmoins, l'association est fière d'avoir déjà pu initier l'opération « vitraux » par cette première phase d'inventaire, indispensable pour y voir clair, et nous tenions à remercier la Municipalité de l'avoir permise.

Contact Nicole Thiriot-Thoret 01.60.58.18.97

F. Plassat

## Les HIRONDELLES

Les hirondelles vous donnent rendez-vous :

- Mercredi de 18 h 45 à 20 h 15, cours de danse de Salon,
- Jeudi de 14 h 30 à 17 h 30, cours de couture, crochet et tricot,
- Jeudi de 14 h à 18 h, tarot, belote, rami, jeux de société.

Manifestation à venir : choucroute avec Michel Legendre, le 25 février.

Pour tous renseignements, 01.60.67.45.42 ou 06.88.93.33.17.



## Amicale boulistes du Montois

Pour continuer la saison, nous vous donnons les résultats des derniers concours d'été.

Le 18 septembre, concours en tripléte, 11 équipes, victoire de D'haene Fabien, Gouagout Roland et Eric, devant Robinot Laurette, Jourdain Pierre et Sauret Régis, 3<sup>ème</sup> Noppe Gérard, Lemaur Gérard et Rescourio Henri.

Le 2 octobre, concours en doublette, 21 équipes, concours remporté par D'haene Fabien et Gouagout Roland devant Geldof Thierry et Arnaud, 3<sup>ème</sup> Masson Stéphane et Pellade William.

Concours en tête à tête du 16 octobre, 42 participants, victoire de Breton Yves devant Gobinot Jean-Luc et Alduy Karine.

Le dernier concours de la saison a été disputé à la mêlée tournante et a été remporté par Gouagout Roland devant Prevost Frédéric et Robinot Dany ; 32 joueurs.

Les coupes du président ont été gagnées par Mme Chenevière Cathy et M. Gouagout Roland.

Le classement final de la saison est le suivant : 1<sup>er</sup> Gouagout Roland ; 2<sup>ème</sup> D'haene Fabien ; 3<sup>ème</sup> Laisne Franck ; 4<sup>ème</sup> Masson Stéphane ; 5<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> féminine, Alduy Karine.

A la suite de l'assemblée générale du 25 novembre, un nouveau bureau a été élu par les adhérents présents ce jour :

Président, Chenevière Guy ; secrétaire, Vilain Jean-Pascal ; Trésorier, Melique Christian ; membres MM. Noppe Gérard et Mercier Thierry.

Des concours d'hiver sont programmés. Le 1<sup>er</sup> s'est disputé le 11 décembre à la mêlée tournante, 34 joueurs y ont participé. Ce concours a été remporté par Breton Yves devant Dubois Fabrice et Gouchon Elodie.

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent nous contacter au 06.71.88.25.97 pour des renseignements complémentaires.

G. Chenevière

## FNACA

Le comité FNACA a tenu son assemblée générale le 25 novembre à la Mairie de Donnemarie-Dontilly. Le bureau reconduit pour 2012 : président, Delettre Clovis ; trésorier, Laurent Philippe.

Une sortie est prévue pour le printemps et notre traditionnel méchoui début juin.

Pour la cérémonie du 19 mars 2012, 50<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre en Algérie, nous vous donnons rendez-vous à 18 h au monument aux morts de Donnemarie. Tous nos bons vœux pour 2012 et surtout bonne santé à tous.

C. Delettre

# Téléthon

C'est de bonne grâce, qu'une équipe pleine d'élan a de nouveau organisé des manifestations, afin de soutenir l'AFM lors des journées du Téléthon.



Ces journées sont l'occasion d'échange et de prise de conscience à l'égard des maladies et des personnes restant bien souvent à l'écart d'une vie ordinaire.

Merci aux bénévoles qui souhaitent dans la joie, mettre en place des actions.

Grâce à votre participation en achat d'objets, votre présence au loto, au repas, à l'atelier d'avions, la rencontre de vos enfants avec le Père Noël, venu cette année pour l'occasion, nous avons récoltés 4 845 €

## Astro Bassée-Montois

En ce début d'année, c'est bien sûr l'occasion de présenter les vœux traditionnels, mais aussi pour les membres de notre association de souhaiter à tous les amoureux du ciel de magnifiques observations, un ciel pur, sans pollution et surtout profiter de ces longues nuits pour retrouver les constellations d'hiver comme Orion avec sa nébuleuse visible à l'œil nu, et aussi ces magnifiques Pléiades. Enfin, il y a plein de choses à observer.

Le début d'année, c'est aussi l'occasion de faire un bilan. Comme chaque samedi quand le temps le permet, nous sommes sur notre site d'observation. Aussi, les rendez-vous

classiques comme « la nuit des étoiles » chaque été.

Si le père Noël a eu la bonne idée de vous apporter un instrument d'observation (même modeste), venez apprendre à découvrir le ciel, c'est là qu'ABM (association loi 1901) peut vous aider.

Astro Bassée-Montois, c'est le club le plus dynamique du sud de la Seine-et-Marne.

Les adhérents se réunissent chaque samedi soir sur l'ancien site pétrolier de Mons-en-Montois.

Bon ciel à tous, bonne année et n'hésitez pas à lever la tête vers les étoiles.

Pour tout renseignement :

- E-Mail : [abm@abm.asso.fr](mailto:abm@abm.asso.fr)
- Internet : [www.abm.asso.fr](http://www.abm.asso.fr)
- Tel : 06 16 49 75 09

## Diabs du Montois

Il est rappelé aux diabétiques insulinaires, de ne pas jeter vos aiguilles à la poubelle. Un conteneur est à votre disposition chez Mr Montenat au 24 boulevard du Nord.

### Date à retenir

10 mars : moules frites, traiteur. Places limitées.

Réservations au 01.60.67.39.06

## Amicale Burin et Les Années 60

Le banquet annuel de « l'Amicale Burin et Les Années 60 » aura lieu cette année le samedi 23 juin à la salle polyvalente de Donnemarie-Dontilly.

Nous recherchons tout document et photo sur Mademoiselle GRAMAIN, institutrice à Dontilly.

Si vous avez fréquenté nos écoles primaires et que notre association vous intéresse, venez nous rejoindre.

Contactez-nous au 06.84.13.12.82.

M. Arlais



**S.H.A.A.P.**

**LES VIGNES ET VINS DU MONTOIS**  
**LA FIN D'UNE BELLE HISTOIRE**

Si dans de nombreux villages du sud Provinois, subsistent encore des éléments architecturaux de la période médiévale, il est incontestable que beaucoup de caves à loges latérales donnemariennes datent de cette époque et apportent la preuve que les vignes et les vins du Montois étaient une réalité très appréciée. On peut citer aussi l'existence d'un bon nombre de statues de St Vincent, patron des vigneronnes, toujours présentes dans les églises environnantes.

Mais revenons d'abord aux caves. Celles-ci, pour la plupart prestigieuses, révèlent les moyens financiers des propriétaires de l'époque. Généralement enfouies sur plusieurs niveaux de profondeur, elles sont soit maçonnées, soit taillées directement dans les couches calcaires du Montois soit constituées de murs en pierres grossièrement taillées et jointoyées au mortier de ciment.

Leur structure, en forme de loges latérales, permettait de recevoir des tonneaux dans chacune d'elles. Le couloir central pouvait ainsi être allongé pour creuser de nouvelles alvéoles au fur et à mesure des besoins. Un enfouissement, dans la plupart des cas, au second sous-sol, avec des cheminées d'aération de faible diamètre garantissait une stabilité de température voisine de +9° C quelle que soit la saison.

C'est sur le coteau de Mons-en-Montois, ainsi qu'à l'ouest de la butte Saint-Pierre en direction de Preuilly au lieu-dit « Les vignes du Petit Crochet », enfin dans les pentes de Champabon ou du Bois de Tilly que se situaient les principaux vignobles. Les principales caves, connues à ce jour, sont situées à proximité de ces vignobles, soit à la ferme du Monceau, au Clos Bouard (ancien hameau de Mons), au-dessus de Notre Dame de l'Assomption et rue du Pavillon, proche de la Butte Saint-Pierre.

A la fin du premier millénaire, la moindre chapelle, le plus petit monastère, disposait, même sous les cieus les plus inclements d'au moins quelques ceps, ne serait-ce que ceux nécessaires à l'élaboration de la noble liqueur indispensable à la tenue majeure du culte chrétien. Les moines de Preuilly, qui n'étaient pas en reste, possédaient des vignes justement au-dessus de Donnemarie et ne se privaient pas d'employer les saisonniers qui habitaient rue des Champeaux. Pourquoi dans cette rue ? C'est une autre histoire, qui pourra faire l'objet d'un article dans un prochain Lien.

La veille de la Révolution, l'Assemblée des baillages constatait encore que « les vins de Brie » constituaient une branche considérable du commerce local. Un marché noir en l'An II (1793), dans le Montois entre Mons et Donnemarie fut complètement démantelé : trente feuilletes soit plus de quatre mille litres de vins saisis, le même jour à la sortie de Mons-en-Montois.

La restauration des routes royales, la construction, en particulier, des canaux de jonction facilitant la navigation, entraînèrent l'amélioration des transports vers la capitale. Les vins produits sous des cieus plus cléments que les nôtres purent parvenir en Ile-de-France dans des conditions avantageuses à la fois pour le producteur et pour le consommateur. Ils le firent au détriment de ceux nés de nos coteaux dont la qualité autant que la quantité variaient au gré des années. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la construction des voies ferrées donna un nouveau coup à la production régionale.

Enfin le phylloxéra en 1881 et le mildiou en 1885 donnèrent le coup de grâce à notre belle production malgré l'introduction de « plants américains » et l'aide du Conseil Général qui encouragea la greffe de cépages français sur ces supports d'importation insensibles à l'infection qui permirent d'éviter la destruction totale. A la veille de la première guerre mondiale, le département ne comptait plus que 2000 hectares de vignes contre 21 163 en 1852, puis 550 en 1919 ! Trente ans après, seuls les environs de Fontainebleau étaient considérés comme ayant encore un vignoble. Il s'étendait sur 210 hectares. Ailleurs n'existe plus qu'une micro culture d'amateurs !

Contact 01.60.58.18.97

A. Thiriot-Thoret

## Foyer rural

Pour commencer cette nouvelle année, toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.



L'année dernière, le dimanche 4 décembre, nous avons organisé notre traditionnel Marché de Noël sous la halle ; 14 exposants étaient présents, dont des associations (Foyer Les Tournesols, Refuge SPA Pas si bêtes, les 4 pattes de la Planète,...), qui proposaient des idées cadeaux pour les fêtes, des décorations de Noël, des chocolats,... ; nous remercions les exposants de leur participation ainsi que le public venu nombreux cette année, la météo ayant été clémente durant cette journée.

Les activités que nous vous proposons durant la saison : danse modern'jazz, dessin peinture, scrabble, tennis, majorettes, step-fitness, tarot et belote.

Une bourse aux vêtements est prévue le samedi 31 mars sous la halle, de 10 h à 17 h.

Nous vous rappelons également que nous recherchons des personnes intéressées pour jouer au basket la saison prochaine.

Plus de renseignements, des questions ? N'hésitez pas à nous contacter aux heures d'ouverture du secrétariat : Lundi : 9 h – 12 h / Mercredi : 14 h – 19 h / Samedi : 9 h – 12 h.

Tél / Fax : 01.60.67.37.00 - [foyerrural77520@free.fr](mailto:foyerrural77520@free.fr)

Site internet : [www.foyerrural77520.fr](http://www.foyerrural77520.fr)

Le Bureau

## TRAIT D'UNION DU MONTOIS

Le conseil, l'équipe et les habitants participant au Trait d'Union du Montois, présentent leurs meilleurs vœux à tous.



2012, drôle d'année en perspective, que peut-on faire de sa fenêtre ? Regarder à la fois plus loin et s'attacher à donner plus de joie au présent. Ce qui fait la vie, ce qui nous fait être, nous donne envie d'exister, c'est être en relation à l'autre.

Le Trait d'Union du Montois est un moyen, nous devons ensemble, mettre en œuvre nos vitalités, nos idées, afin d'être près les uns les autres, pour sortir de la fatalité. Pour avancer, il faut à la fois marcher et se reposer, s'arrêter, et ainsi être présent à ce que nous vivons.

Il suffit de pousser la porte, d'autres l'ont fait... Ils vous raconteraient, en riant, en pleurant, en prose ou en vers et c'est tout cela la vie !

Le téléphone, le fax et internet y sont à votre disposition. Nous pouvons également vous aider à compléter toute sorte de dossier.

Rendez-vous ouvert à tous :

- Les mercredis, de 14 h à 17 h pour le printemps des générations
- La farandole, les lundis de 14 h à 17 h
- Atelier cuisine, le 13 mars à 14 h
- Préparation des journées de la parentalité : 7 février à 20 h 30, 14 février à 14 h, 6 mars à 20 h 30 et 20 mars à 14 h.

2 rue cottereau - 01.60.58.13.64  
[trait-montois@orange.fr](mailto:trait-montois@orange.fr)

L'équipe

## TOURNOI DE NOEL 4<sup>ème</sup> EDITION !



Noël a bien été fêté par le Club, en réunissant 23 joueurs de tous âges, le samedi 17 décembre après-midi au foyer communal. Le traditionnel goûter de Noël avec la bûche et la remise de cadeaux à tous les participants ont ponctué ce tournoi qui s'est déroulé dans une ambiance amicale.

A l'issue des cinq rondes de 2 fois quinze minutes, cette quatrième édition du tournoi de Noël a été remportée par Jean-Pierre Robin. Anthony Cepa arrive en tête de la catégorie – 1500, Willen Arab de la catégorie – 1300 et Alexis Catherine de la catégorie – 1100.

Ce tournoi amical était doté de coupes et de lots offerts par la Mairie, le Conseil Général, la Communauté de Communes du Montois et le concessionnaire Citroën Provins.

Chaque joueur a pu mesurer ses progrès lors de ce tournoi.

De nouveaux joueurs devraient venir aux entraînements qui ont lieu le mardi soir de 18 h à 20 h 30 au foyer communal (face au cloître) pour préparer le prochain tournoi qui devrait avoir lieu pendant les vacances de février.

Pour tout renseignement : 01.60.67.31.81 ou [chrisdou77@yahoo.fr](mailto:chrisdou77@yahoo.fr)

C. Douterlingne

### LE LIEN

Publication de la Mairie de Donnemarie-Dontilly  
Directeur de la publication : le Maire  
Impression : Imprimerie du Confluent  
77130 Montereau-Fault-Yonne

Le mardi soir à la salle polyvalente et le lundi soir au gymnase de la communauté des communes du Montois

Le **Hatha Yoga** est un travail sur la respiration au travers d'un ensemble de postures visant à tonifier et assouplir le corps pour élever le niveau de vitalité et de conscience.

Le **Yoga Nidra** est une technique de **relaxation** très complète ayant inspiré beaucoup de disciplines occidentales telles que la sophrologie et le training autogène.

Le **Qi Gong** (prononcer « tchi kong ») signifie : Travail ou discipline du **Qi** (énergie ou souffle vital).

La pratique se fonde sur des mouvements très fluides synchronisés avec la respiration et s'harmonisant avec la circulation du **Qi**, ainsi que des postures fixes, des respirations spécifiques, des concentrations, des visualisations...

À travers ses mouvements très lents, le **Qi Gong** aide à se recentrer, à apaiser le mental, à gérer le stress et les émotions. Il est une occasion idéale pour prendre le temps de se retrouver et se ressourcer.

Le **Tai Chi Chuan** est un art martial interne qui procède des principes énergétiques du **Qi Gong**.

La « forme » (école Yang - style Chen Man Ch'ing) se compose de 37 mouvements lents et harmonieux qui se déploient dans les 4 directions et les 4 demi directions, et correspond à une forme simplifiée (plus adaptée à une pratique en occident) par rapport à la série complète de 108 mouvements.

Professeurs :  
Ysabel et Michel ARGENT

Renseignements :  
Association SHAKTI - Tél. : 01.60.67.44.28

# le Choeur du Montois et du Provinois



Pour cette fin d'année, et plus précisément à la période de Noël, le chœur du Montois et du Provinois a présenté son programme lors de la crèche vivante à Provins, puis des concerts à Chalmaison, Château-Landon, Souppes-sur-Loing et enfin, le 21 décembre à Donnemarie-Dontilly.

La mairie de Donnemarie-Dontilly offrait ce concert à ses habitants.

L'église, par son acoustique offre aux choristes un endroit excellent pour tous les chants du répertoire. Celui-ci nous a permis d'entendre des chants du monde, en particulier deux chants de Noël argentin, chilien.

La direction musicale de Fabrice Sansonetti et l'accompagnement au piano par Colette Caurier contribuèrent aussi à la prestation agréable de la chorale.

Mais, que serait un concert sans la participation du public ? Des airs traditionnels furent repris par la salle. Fabrice Sansonetti en chef de chœur sympathique permit à certains, dans le nombreux public, de faire entendre leurs voix ! La soirée s'acheva autour d'un vin chaud et fut servi par les bénévoles de la chorale. La présidente Elodie Faas remercia tous les participants, et toutes les aides de la commune pour l'installation des estrades, ainsi que le financement de la soirée. A ce sujet, les remerciements vont aussi à la commune de Saint-Loup-de-Naud pour le prêt de ses estrades.

La chorale recrute des voix durant toute l'année ; les répétitions ont lieu alternativement à Donnemarie-Dontilly à la salle polyvalente et Provins, au Centre Culturel de Saint-Ayoult.

N'hésitez pas à consulter notre site [www.chorale-montois-provinois.fr](http://www.chorale-montois-provinois.fr).

Dans les projets de concerts 2012, un est à retenir :

le 25 mars à 16 h 30 en l'église de la Nativité à Donnemarie-Dontilly.

## ATT Montois

Une saison 2011-2012 qui commence très fort, nombre d'adhérents en progression cette année, 3 équipes engagées en FFTT, une Pré-Régionale B, une 1<sup>ère</sup> Division et une 3<sup>ème</sup> Division.

Cette saison, l'ATTMontois est aussi affiliée, au Sport en Milieu Rural, 3 équipes y sont engagées. Notre objectif était d'avoir une équipe jeunes par équipe en compétition FFTT, cette année nous y sommes parvenus en engageant une équipe de moins de 13 ans qui en cette fin de première phase est classée 1<sup>ère</sup> de sa poule. Un résultat encourageant pour le club et l'équipe qui est composée de Thomas, Eliot et de Mélanie, eh oui une jeune fille !

En compétition individuelle, Stéphane et Isabelle sont engagés en séniors, et Thomas en individuel jeune.

Les entraînements ont lieu le mardi et le vendredi de 20 h 30 à 22 h 30 au gymnase.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à consulter notre site web <http://attm.free.fr> ou à nous appeler au 01.75.88.01.20.

I. Cleray

**Un peu d'esprit citoyen...  
ou quelques petits gestes simples  
pour le confort de tous !**

Propriétaires de chiens, aidez-nous à maintenir la propreté de nos espaces publics en respectant quelques règles simples :

- tous les chiens, petits ou grands, gentils ou pas, **doivent être tenus en laisse** ;
- les **déjections sont interdites** sur tous les espaces publics.

Merci de respecter ces quelques usages.



A la demande de la majorité des riverains, la rue des Fossés a été mise en sens unique. Vous pourrez à présent y circuler dans le sens rue du Pavillon – rue de la Tuilerie.



**Nouvelle adresse postale :  
Service médical ELSM 77 - 77605 Marne la Vallée cedex 03**

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne vous offre la possibilité d'effectuer gratuitement un bilan de santé tous les 5 ans.

C'est un moment privilégié au cours duquel est fait le point sur votre état de santé, ainsi que celui de votre famille à charge. Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone dans l'un des deux Centres d'exams de santé de Seine-et-Marne :

Dammarie-lès-Lys au 01.60.56.52.90 - Meaux au 01.60.09.25.38

**ATTENTION AUX VOISINS**

Par arrêté préfectoral, l'autorisation d'utiliser des matériels bruyants, est réglementée :

Les jours ouvrables de 7 h à 20 h.  
Samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30.  
Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

**HORAIRE D'OUVERTURE  
DE LA DECHETTERIE**

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

Lundi, mercredi et vendredi : 13 h à 17 h  
Mardi et jeudi : 8 h 30 à 12 h  
Samedi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 17 h  
Dimanche : 9 h à 12 h.

**JOURS DE COLLECTE**



Ordures ménagères  
**les mardis**

(Veuillez sortir vos bacs **uniquement** la veille au soir)

Tri sélectif  
**1 jeudi sur 2  
Selon le calendrier**



**Nouvelles activités**

**Changement de propriétaire**

M. MAIO Edouard  
boucher 18 rue du Four

M. HELOU et Mme CRUCHANT  
aux Ets Vacher, 1 rue du Montpensier

**Création**

Marilyne et Fabrice Coiffure  
6 rue du Four



# à vos agendas

**samedi 25 février**  
**choucroute dansante**  
Organisée par les Hirondelles

**samedi 3 mars**  
**loto**  
Organisé par le CA Montois  
à la salle polyvalente

**samedi 10 mars**  
**soirée moules frites**  
Organisée par les diabs du montois  
à la salle polyvalente

**dimanche 25 mars**  
**concert offert par la Commune**  
du Chœur du Montois et du Provinois,  
à l'église de Donnemarie

**samedi 31 mars**  
**bourse aux vêtements**  
organisée par le foyer rural,  
de 9 h à 17 h sous la halle

**dimanche 1<sup>er</sup> avril**  
**audition de l'école de musique**  
à la salle polyvalente

**samedi 7 avril**  
**opération « œufs de pâques »**  
sous la halle

**dimanche 13 mai**  
**exposition de 2 cv**  
place des jeux  
organisée par les hirondelles  
et le foyer rural

**dimanche 26 mai**  
**expo de la ville**  
à la salle polyvalente

-----

**les 22 avril et 6 mai - Elections présidentielles**  
**les 10 et 17 juin - Elections législatives**



Retrouvez nos manifestations sur le panneau lumineux Boulevard d'Haussonville  
et sur le site de la Commune  
[www.donnemarie-dontilly.fr](http://www.donnemarie-dontilly.fr)